

Le CPAS d'Anderlecht manifeste pour un subventionnement intégral du RIS

Face à l'augmentation alarmante de la précarité en Région bruxelloise et à la nécessité de soutenir les citoyens, le CPAS d'Anderlecht et les membres du Conseil de l'Action Sociale manifesteront ce mercredi 5 juillet 2023 devant le 16 rue de la Loi.

L'augmentation de la pauvreté liée aux crises successives (Covid, énergie, guerre en Ukraine...), entraîne une hausse importante et continue du nombre de citoyens bénéficiaires des CPAS. Outre les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS), de plus en plus de citoyens ont besoin d'une aide ponctuelle du CPAS pour se loger, se soigner ou encore se chauffer.

La précarité touche également de plus en plus de profils qui ne sollicitaient initialement pas l'aide des CPAS. C'est notamment le cas des personnes avec un emploi ou qui ne sont plus sur le marché de l'emploi en raison de leur âge, de leur santé.

Soutien des CPAS face aux crises

L'intégration sur le marché du travail participe à l'émancipation des bénéficiaires du RIS, ce qui nécessite un accompagnement social sur mesure.

"En pratique, seuls les CPAS sont en mesure d'offrir une approche individualisée au bénéfice des citoyens qui les sollicitent, sur le territoire pour lequel ils sont compétents. Les CPAS figurent parmi les acteurs principaux qui soutiennent les citoyens face aux crises actuelles"

déclarent les membres du Conseil de l'Action Sociale du CPAS d'Anderlecht.

Certaines communes ont une densité de population pauvre beaucoup plus élevée que d'autres, sans pour autant bénéficier de capacités propres de financement aussi importantes. C'est notamment le cas d'Anderlecht qui est la troisième commune la plus pauvre du pays avec 8,4% de la population active bénéficiaire du RIS (la moyenne régionale de 5,9%, IBSA 2021). Il s'agit également d'une commune connaissant une croissance démographique particulièrement importante en comparaison avec d'autres communes de la région de Bruxelles-Capitale.

"De 2020 à 2023, le nombre de bénéficiaires du CPAS a augmenté de près de 10%. Cette hausse est énorme. Ce phénomène nécessite des changements budgétaires et structurels tant aux niveaux local que régional. Il faut agir au plus vite pour que les CPAS puissent continuer d'assurer leurs missions et de soutenir les citoyens"

insiste Mustapha Akouz, Président du CPAS d'Anderlecht.

Des dépenses importantes et difficilement supportables

Face aux effets de ces nombreuses crises, le Conseil de l'Action Sociale du CPAS d'Anderlecht réaffirme que la Sécurité Sociale doit rester le principal filet de protection sociale du pays, les interventions du CPAS étant un régime subsidiaire, et qu'en conséquence il convient de garantir le financement durable de la Sécurité sociale.

Actuellement, l'État fédéral octroie une subvention de base limitée à 70% du montant total de revenu d'intégration (RI). Les communes – singulièrement les plus pauvres – doivent assumer les 30% restants du paiement du revenu d'intégration social.

"Cette charge est particulièrement importante et difficilement supportable pour la majorité des institutions. Il est essentiel que le financement des RIS par l'État fédéral tende vers un remboursement intégral des revenu d'intégration sociale payés par les CPAS."

déclarent les membres du Conseil de l'action sociale du CPAS d'Anderlecht.

Enfin, le Conseil demande une augmentation – pérenne et structurelle, pas seulement ponctuelle – des aides apportées aux communes et aux CPAS dont le nombre de bénéficiaires RIS est supérieur à la moyenne régionale.

A ce titre, le CPAS d'Anderlecht et les membres du Conseil de l'action sociale du CPAS manifesteront ce mercredi 5 juillet 2023 devant le 16 rue de la Loi. Une motion sera remise, à cette occasion, à Monsieur Alexander De Croo, Premier Ministre.

Mustapha AKOUZ, Président du CPAS d'Anderlecht, et Jean-Jacques BOELPAEPE, Conseiller, Fahim DE LEENER, Conseiller, Chris HORIMBERE, Conseiller, Pascale PANIS, Conseillère, Richard ISHEMA, Conseiller, Jean-Marie HAERTEN, Conseiller, Joëlle HARDY, Conseillère, Brigitte TAYENNE, Conseillère, José FERNANDEZ, Conseiller, Stephaan VAN HEE, Conseiller, Mohamed GARTI, Conseiller, Jaouad EL ASSRI, Conseiller

Contact presse

Laura Delforge

laura.delforge@cpas-anderlecht.brussels

0479/94.94.95